

PREFECTURE DE LA SARTHE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

Bureau de l'Utilité Publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Concernant un projet d'arrêté préfectoral portant modification du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 FR5200646 « Alpes Mancelles ».

Par arrêté du 4 juin 2014, le Préfet de la Sarthe a décidé d'une consultation du public sur un projet d'arrêté préfectoral portant approbation du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 FR5200646 « Alpes Mancelles ».

Le dossier sera mis à la consultation pendant 21 jours consécutifs.

La consultation de ce dossier s'effectuera du 4 juin 2014 au 1^{er} juillet 2014 inclus uniquement par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, rubriques « Publications/Consultation du public/Dossiers 2014 »

Pendant la durée de cette consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations :

- par voie électronique sur le site de l'Etat en Sarthe (www.sarthe.gouv.fr), rubrique « Publications/Consultation du public/Dossiers 2014 » ;
- ou en s'adressant à la Préfecture de la Sarthe (Direction des relations avec les collectivités locales – Bureau de l'utilité publique) avant la fin du délai de consultation du public.

A l'issue de la consultation, le projet d'arrêté, éventuellement amendé, sera soumis à la signature du préfet de la Sarthe.